

Discours Jean-Marie CARRIER, Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
Présentation de l'onglet « entreprise » Luxcovoiturage
Libramont – 23 juin 2008

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Bonjour à tous et merci d'avoir répondu présent à notre invitation.
Ceci témoigne de votre intérêt pour le sujet que nous aborderons tout au long de cette après-midi.

Comme mon collègue Daniel LEDENT vient de l'expliquer, la mobilité est une thématique essentielle et prioritaire pour les responsables politiques luxembourgeois que nous sommes. D'autant plus à l'heure actuelle où l'augmentation des prix des produits pétroliers grève le budget de tout un chacun et où des solutions alternatives efficaces doivent encore être trouvées au niveau de la sphère privée mais également professionnelle.

Ce point a également été évoqué par Monsieur KROËLL.

Nous savons qu'il y a peu d'espoir d'imaginer une amélioration significative de la situation à court ou à moyen terme.

Le prix du pétrole restera malheureusement élevé.

Afin de vous expliquer la démarche du Département des Affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité, je souhaiterais revenir quelques années en arrière, c'est-à-dire aux origines du projet qui a donné naissance au site Internet de covoiturage Luxcovoiturage.be.

C'est en effet en 2004 que j'ai souhaité que le Service Egalité des chances mène une enquête sociologique auprès d'un échantillon de 750 femmes afin de les interroger sur leur mobilité et leurs possibilités d'accès à l'emploi et à la formation.

Une étude exhaustive de l'offre de services en province de Luxembourg a également été réalisée en parallèle.

Différents constats et réflexions sur le problème de la mobilité en province de Luxembourg ont ainsi pu être mis en évidence.

Il a ainsi été démontré que les problèmes de mobilité liés à notre province génèrent des freins à l'emploi et à la formation.

Autre constat : les distances à parcourir sont souvent très longues et les transports en commun ne répondent pas suffisamment à la diversité des besoins rencontrés par la population.

Plus important encore, l'enquête a révélé que ce sont les femmes, plus encore que les hommes, qui sont particulièrement touchées par ce problème de mobilité et que leur

capacité à se déplacer ne dépend pas que des voitures, bus ou trains mis à leur disposition mais bien du rôle social qui leur est souvent dévolu dans notre société.

En partenariat avec les communes de Léglise, Neufchâteau et Habay qui réfléchissaient déjà à diversifier l'offre de service pour développer une mobilité plus adaptée, nous avons inauguré le site Luxcovoiturage.be en septembre 2005.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une structure qui permet de mettre en relation l'offre et la demande de transport individuel par la pratique du covoiturage.

D'autres initiatives ont vu le jour dans la foulée comme la garde d'enfants malades à domicile mais elles ne sont pas en rapport direct avec la thématique qui nous occupe aujourd'hui.

Nous sommes fiers de notre site de covoiturage car, depuis sa naissance, il ne cesse de s'améliorer et de s'ouvrir vers d'autres horizons proposant ainsi toujours de nouveaux services.

A l'heure actuelle, il y a plus de 800 membres et près de 510 annonces en ligne.

Je tiens également à souligner que Luxcovoiturage.be est un site attractif et très bien référencé sur le Net puisqu'il apparaît en 7^e position sur Google quand on lance une recherche sur le covoiturage.

Dès les débuts du site, il a été important pour nous de pouvoir tenir compte de la fracture numérique.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à Internet mais souhaitant néanmoins proposer des places en tant que conducteur ou chercher des places comme passagers peuvent en effet se rendre auprès d'institutions qui souhaitent devenir « utilisateurs institutionnels ».

Celles-ci peuvent accéder au site et gérer les annonces à la place de ces personnes avec leur accord.

Plusieurs développements et améliorations se sont succédé depuis nos débuts.

En mars 2006, la Province a conclu un accord avec Vivacité afin d'augmenter encore la visibilité des services de Luxcovoiturage. L'animateur Jean-Pierre PIRSON diffuse depuis des annonces sur antenne plusieurs fois par semaine.

Dans le courant 2006, nous avons également lancé un onglet « évènements » pour que les utilisateurs puissent covoiturer pour leurs loisirs.

Dorénavant, vous pouvez partager votre voiture pour aller au cinéma, à des salons, des foires, des concerts, etc.

Nous avons ensuite signé plusieurs conventions avec différentes structures qui souhaitent développer des sites de covoiturage :

- le Comité Subrégional Emploi Formation de Verviers
- l'ASBL CAIAC (Centre d'Accueil, d'Information et de Coordination Assesse-Gesves) qui est une association para communale des communes d'Assesse et de Gesves
- « Coup de Pouce » regroupement de citoyens de Villers-la-Ville

Concrètement, nous mettons à leur disposition notre programme et nous exigeons, en échange, que leur site soit compatible avec le nôtre ce qui permet d'ouvrir encore notre base de données vers d'autres destinations.

En octobre 2007, c'est un onglet « covoiturage scolaire » qui a été inauguré en partenariat avec la Zone de police Famenne-Ardenne afin de proposer une solution pour les transports scolaires.

Nous sommes également en contact avec des opérateurs de la Grande Région pour mettre en commun nos offres et demandes. Ce rapprochement, qui en est à ses débuts, débouchera peut-être sur le premier site européen de covoiturage public.

Aujourd'hui, c'est un onglet « entreprise » que nous allons vous dévoiler pour proposer aux entreprises luxembourgeoises de s'inscrire dans une démarche citoyenne que nous estimons nécessaire afin de rester un territoire attrayant et de garder une main d'œuvre qualifiée.

Je pense que ce nouvel onglet arrive au bon moment puisque, à l'heure où la mobilité devient de plus en plus onéreuse et dans le cadre du trimestre de la mobilité qui vient de se terminer, il est temps d'envisager une autre façon de se déplacer.

Le contexte est favorable.

Lançons ensemble les balises d'une mobilité réinventée pour notre verte province !

Nous allons aujourd'hui vous présenter l'état d'avancement de notre site et comptons sur vos remarques et suggestions pour lancer le 1^{er} juillet 2008 un outil de facilitation de la mobilité conçu par et pour les entreprises luxembourgeoises.

Le fonctionnement de l'onglet « entreprises » vous sera détaillé dans quelques instants par Alexandre BORSUS, Chargé d'études au sein de mon Département.

Avant cela, il convient de replacer notre démarche dans un cadre plus large.

C'est pourquoi nous avons invité l'Union Wallonne des Communes et plus spécifiquement sa cellule mobilité représentée par Monsieur FALISSE.

Celle-ci est active depuis plusieurs années et va vous présenter, forte de son expérience, les différents outils existants qui permettent de « manager » la mobilité et de transformer une contrainte handicapante en un moyen de changement qui apporte une plus-value à l'entreprise, à ses clients et à ses employés.

Je vous remercie sincèrement pour votre attention.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
Rue du Luxembourg, 15 B
6900 – MARCHE
084/31.22.66.
carrierjm@province.luxembourg.be